

INSTITUT DE FORMATION D'Auxiliaire de Puériculture
Avis fixant le nombre de places ouvertes
Aux épreuves de sélection
Session d'Août 2026

En application de l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture :

Art.5II.-Les instituts de formation informent les candidats, avant la date limite de dépôt des dossiers fixée à l'article 7, des modalités d'organisation de la sélection, du nombre de places ouvertes et du calendrier prévisionnel de publication des résultats.

Ouverture des inscriptions aux épreuves de sélection pour l'entrée en Institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP) : **Lundi 23 mars 2026**

Nombre total de places ouvertes aux épreuves de sélection. : **68 places**

Epreuves de sélection	Date d'entrée en formation	Nombre de places ouvertes	Voie de formation	Cursus de formation
Session d'Août 2026	24/08/26 ou Septembre pour les cursus partiels	68 dont 35 places en cursus partiels*	Formation initiale Formation continue	Cursus complet Cursus partiel*(mesures d'équivalences ou d'allègements de formation)

**Personnes titulaires du Bac pro ASSP/SAPAT, CAP AEPE, DEAS, TPADVF, TPASMS, DEAES, DEA, diplôme d'ARM*

Clôture des inscriptions aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFAP : **Mercredi 10 juin 2026.**

Communication des résultats aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFAP : **Mercredi 24 juin 2026 à 14H00.**

Fait à Aubervilliers Le 20 mars 2026

LEDUC Valérie
Directrice IFAS/IFAP CFLC

CENTRE DE FORMATION
LOUISE COUVE
Valérie LEDUC - Directrice IFAS/IFAP
46 Rue de la Commune de Paris
93300 AUBERVILLIERS
Tél : 01 48 11 49 30